

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Sigma Industries Inc.

Interdit à Denis Bertrand, Gérald Désourdy, Roger Demers, Bruno Doyon, Claude Dupuis, Neeman Malek et Pierre Massicotte d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Sigma Industries Inc., parce que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 28 avril 2012 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109 et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de l'émetteur qui peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 14 septembre 2012.

Décision n°: 2012-FIIC-0186

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.